

Les communes vont partager leurs actions en faveur de l'environnement

Une association a réalisé un outil multimédia qui permet à chaque municipalité de communiquer aux autres ses réalisations

Depuis hier, les communes peuvent se partager leurs bonnes idées d'actions en faveur de l'environnement. Sur mandat de la direction générale du Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME), l'Association pour la sensibilisation au développement durable à Genève (ASDD) a recensé depuis 2006 toutes les actions des 45 communes genevoises. Pour l'instant, 39 municipalités ont répondu favorablement à l'appel du DIME et de l'ASDD.

«C'est un beau taux de réussite, se réjouit Michèle Künzler, conseillère d'Etat chargée du DIME. Six communes n'ont pas encore jugé utile de collaborer à cette enquête, ou ne l'ont pu, pour des raisons financières notamment. Cet outil multimédia peut être une source d'inspiration pour leurs conseillers municipaux.»

Un questionnaire a été adressé aux 45 communes afin de réaliser cet inventaire. Tous les textes des actions ont été analysés puis soumis aux municipalités pour validation. Sur la plate-forme, pas moins de 1800 actions sont recensées. Elles sont classées par domaine, au nombre de 12, l'énergie, l'information et l'air arrivant en tête.

Pour Catherine Kuffer-Galland, l'arrivée de cet outil multimédia est une mesure importante dans le développement de la lutte pour la protection de l'environnement. Même si la présidente de

l'Association des communes genevoises (ACG) tient à préciser que «les municipalités n'ont pas attendu la mise en ligne d'une telle plate-forme pour se soucier de l'environnement».

L'ASDD a été mandatée jusqu'en 2016 pour veiller au bon déroulement de cet inventaire. Mais pour son directeur, Jean-Bernard Lachavanne, il est important que les communes continuent à

jouer le jeu et partagent leurs nouvelles actions afin de mettre à jour régulièrement la base de données.

Un sentiment partagé par Catherine Kuffer-Galland: «L'ACG va continuer de sensibiliser les communes afin de veiller au bon déroulement du projet.»

Benjamin Berger

Plus d'information sur
www.genevedurable.ch/PEC